

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 81 (1955)
Heft: 14: Les nouveaux bâtiments du Comptoir Suisse et le Théâtre de Beaulieu à Lausanne

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les quinze jours

Abonnements:

Suisse: 1 an, 24 francs
Etranger: 28 francs
Pour sociétaires:
Suisse: 1 an, 20 francs
Etranger: 28 francs
Prix du numéro: Fr. 1.40
Ch. post. « Bulletin techni-
que de la Suisse romande »
N° II. 57 75, à Lausanne.

Expédition

Imprimerie « La Concorde »
Terreaux 31 — Lausanne.

Rédaction

et éditions de la S. A. du
Bulletin technique (tirés à
part), Case Chauderon 475

Administration générale
Ch. de Roseneck 6 Lausanne

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des Anciens élèves de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

Comité de patronage — Président: R. Neeser, ingénieur, à Genève; Vice-président: G. Epitoux, architecte, à Lausanne; Secrétaire: J. Calame, ingénieur, à Genève — Membres, Fribourg: MM. P. Joye, professeur; † E. Latelin, architecte — Vaud: MM. F. Chenaux, ingénieur; A. Chevalley, ingénieur; E. d'Okolski, architecte; Ch. Thévenaz, architecte — Genève: MM. † L. Archinard, ingénieur; Cl. Grosгурin, architecte; E. Martin, architecte — Neuchâtel: MM. J. Béguin, architecte; R. Guye, ingénieur — Valais: MM. J. Dubuis, ingénieur; Burgener, D. architecte.

Rédaction: D. Bonnard, ingénieur. Case postale Chauderon 475, Lausanne.

Conseil d'administration

de la Société anonyme du Bulletin technique: A. Stucky, ingénieur, président;
M. Bridel; G. Epitoux, architecte; R. Neeser, ingénieur.

Tarif des annonces

1/1 page	Fr. 264.—
1/2 »	» 134.40
1/4 »	» 67.20
1/8 »	» 33.60

Annonces Suisses S. A.
(ASSA)



Place Bel-Air 2. Tél. 22 33 26
Lausanne et succursales

SOMMAIRE: *Les nouveaux bâtiments du Comptoir Suisse à Lausanne*, par MM. CH. et CH.-F. THÉVENAZ, architectes, à Lausanne. — *Le Théâtre de Beaulieu à Lausanne*, par MARCEL MAILLARD, architecte, à Lausanne. — SERVICE DE PLACEMENT. — DOCUMENTATION GÉNÉRALE. — DOCUMENTATION DU BATIMENT. — INFORMATIONS DIVERSES.

LES NOUVEAUX BÂTIMENTS DU COMPTOIR SUISSE A LAUSANNE

par MM. CH. et CH.-F. THÉVENAZ, architectes, à Lausanne

Pavillons sud

Avant la construction des pavillons permanents, la Foire de Lausanne se présentait sur la place de Beaulieu sous la forme de halles démontables en bois, couvertes par des bâches. Halles inconfortables et solution onéreuse par suite du montage et démontage chaque année.

Le problème se posait aux architectes de la façon suivante:

- 1° donner à la foire une surface de location plus grande;
- 2° ne pas diminuer la surface des jardins;
- 3° pouvoir, en dehors de la foire, créer des salles séparées pouvant être louées séparément pour des manifestations sportives ou autres;
- 4° laisser la possibilité de créer en dehors de la période d'exposition une circulation nord-sud au travers des bâtiments.

Les jardins ne devant pas être réduits, la construction sur deux étages s'imposait. Les salles pouvant être utilisées pour des manifestations sportives, tennis, basket-ball, etc. La hauteur sous plafond devait être au minimum de 8 mètres pour l'étage supérieur, la hau-

teur de l'étage inférieur étant fixée automatiquement par la différence de niveau entre la place et l'avenue, environ 6 mètres.

La place ayant, sur une longueur de 200 mètres, une dénivellation de 3 mètres environ, la solution d'un seul bâtiment avec corniche horizontale a été écartée.

En séparant les pavillons par des corps intermédiaires, servant d'entrée, il devenait possible de décrocher les corniches et de rompre la monotonie d'une façade de 200 mètres de longueur.

Les escaliers desservant les deux niveaux trouvaient tout naturellement leur place dans ces corps intermédiaires tout en posant un problème difficile, celui d'assurer le débit de milliers de personnes pendant la foire, de ne pas couper la circulation longitudinale et d'assurer le passage nord-sud.

La solution adoptée pour ces escaliers a permis, dans un volume restreint, d'obtenir deux fois 2,10 m de largeur de marches, tout en gardant un caractère très aéré.

Les façades sur les jardins ont été traitées entièrement vitrées pour permettre aux visiteurs de la foire de jouir pendant toute leur visite de la vue sur de somptueux